

Lundi 24 janvier 2011

Discours du président,

Mes Chers Collègues,

Le budget primitif 2011 que nous allons examiner est la traduction concrète des décisions que nous avons prises dans le cadre du plan de sauvegarde et des orientations budgétaires examinées au mois de décembre 2010.

Il n'y a donc pas de surprise. Et, si nous sommes arrivés à un équilibre satisfaisant entre les dépenses de fonctionnement et les investissements auxquels nous tenons, entre la maîtrise de l'endettement et la non augmentation des impôts (comme nous nous y étions engagés), tout cela repose sur un équilibre fragile.

L'équilibre sera fragile tant que la solidarité nationale ne prendra pas le relais des dépenses sociales obligatoires. L'Etat s'est engagé à examiner le financement de la dépendance, mais nous risquons de trouver le temps long avant que n'arrivent les premiers financements.

Une somme de 75 millions d'euros a été dégagée pour les quelques départements en grande difficulté. Nous n'aurons pas d'attribution dans ce cadre, compte tenu des critères retenus pour leur affectation.

Pourtant, une étude de Dexia, sur le compte administratif 2009, montre que **la charge nette du RMI/RSA se situe, dans l'Aube, à 37 € par habitant – bien au-dessus de la moyenne nationale** (nous sommes au 10^e rang), certains départements ayant même moins de dépenses que de recettes.

Cela montre qu'il y a urgence à ce que l'on ne demande pas aux secteurs les plus touchés d'assumer les dépenses obligatoires mais que la solidarité nationale doit jouer. C'est un combat, au-delà des réformes en cours, qui est prioritaire pour l'ensemble des départements.

Cela montre aussi que nous ne devons pas attendre pour prendre des mesures draconiennes et que nous avons bien fait d'être réactifs.

Le plan de relance commence à porter quelques fruits mais, dans beaucoup de domaines, il faudra attendre 2012 pour en voir les effets. Je vous avais expliqué qu'il y aurait un effet d'inertie pour tout ce qui a trait aux investissements. C'est ainsi que l'aide aux communes représentera encore, en 2011, 14 millions d'euros, c'est énorme.

Nous sommes aidés par la **rentrée de certains reliquats** dans le domaine social et une **hausse prévisible des droits de mutation** d'environ 2 millions d'euros. Tant mieux. Cela, ajouté à une **gestion rigoureuse relevée par la chambre régionale des comptes nous aidera** mais, je le répète, cet équilibre est précaire.

Cela veut dire que nous ne devons pas baisser notre garde et avoir présent à l'esprit un certain nombre de principes simples :

- 1) **c'est par la maîtrise des dépenses de fonctionnement** que l'on peut dégager de l'autofinancement
- 2) **c'est par l'autofinancement que l'on peut maîtriser son endettement et consacrer l'essentiel de ses forces pour l'investissement** (l'emprunt ne fait que décaler les difficultés dans le temps)

- 3) c'est par des **choix judicieux d'investissements** que l'on crée le retour sur investissement et la richesse future (l'analyse de la chambre régionale des comptes est, à ce titre, très éclairante)
- 4) c'est par la **responsabilisation des acteurs** que l'on peut mettre en œuvre les 3 premières règles essentielles. Il faut examiner l'ensemble, globalement, et ne pas se préoccuper de son seul secteur. C'est une question de mentalité et de comportement.
- 5) l'optimisation des dépenses suppose la **mobilisation de l'intelligence de tous**. Il n'y a pas de secteur noble ou de « petites choses ». Tout est important.
- 6) **nous ne devons renoncer à aucune de nos ambitions, ni à nos valeurs**. Dépenser moins et mieux, c'est être capable de dépenser plus dans ce qui est prioritaire.

Ceci n'est pas une litanie qui doit conduire à la léthargie. C'est le contraire. Nous pratiquons déjà ces règles, mais le monde change. Les contextes changent, l'adaptation doit être permanente. Nous avons prouvé, par le passé, que nous étions capables d'être réactifs, capables d'assumer des choix.

Je ne vais pas, à ce stade, détailler les mesures. Danièle Boeglin va vous les présenter dans un instant. Mais, au moment où nous allons entamer l'examen de ce budget primitif et où c'est, pour un certain nombre de nos collègues, leur dernière réunion du Conseil général, il me paraissait important de prendre le temps d'évoquer les grands principes qui ont guidé notre action et dont nous pouvons être fiers. J'aurai l'occasion, à la fin de cette réunion, de dire un mot particulier à ceux qui ont déjà annoncé leur départ.

Mais je voudrais qu'au moment d'examiner nos rapports nous ayons présent à l'esprit ce qui a déjà été fait : dans l'enseignement supérieur, dans le tourisme, dans l'équipement rural, dans la protection de l'enfance, dans nos équipements sportifs, dans les collèges, dans les établissements d'accueil de personnes âgées, dans les infrastructures qu'elles soient routières ou économiques.

Que chacun ferme les yeux et, objectivement, repense à ce que nous avons fait ensemble de ce département. Il ne s'agit pas d'être content de soi. Il ne s'agit pas de se reposer. Il s'agit de puiser, dans ce remarquable travail, la force et la conviction de continuer, de ne pas se laisser influencer par les esprits négatifs.

Il nous reste énormément de choses à faire. Il vous faudra oser, il vous faudra choisir. Croyez-moi, cela en vaut la peine.

Philippe Adnot,
Sénateur,
Président du Conseil général de l'Aube